

SELARL DRAILLARD & ASSOCIES

Avocats au Barreau de GRASSE

68 Avenue de Grasse, Le Bocage, 06400 CANNES

Tél. 04.97.06.68.02 - Fax. 04.97.06.68.01 - e-mail : sel@draillard.net - www.draillard.net

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES **APRES SURENCHERE ET SUR REITERATION**

UNE PROPRIETE
240 Chemin des Caillades
LA COLLE SUR LOUP (06480)



ADJUDICATION JEUDI 8 OCTOBRE 2026 à 9 H **AU TRIBUNAL JUDICIAIRE DE GRASSE - 37 avenue Pierre Sémard**

A LA REQUÊTE DE : La **BANQUE POSTALE**, Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de PARIS sous le n°421 100 645, dont le siège social est à PARIS (75015), 115 Rue de Sèvres. Ayant pour Avocat Maître Michel DRAILLARD, membre de la SELARL CABINET DRAILLARD.

DESCRIPTION ET DESIGNATION

UNE PROPRIETE sur laquelle est édifée :

Une maison d'habitation de 222,42 m² comprenant :
- au rez-de-chaussée : une entrée, un wc indépendant, un séjour, une salle à manger / cuisine, un escalier menant au 1^{er} étage. - au premier étage : un palier et couloir de distribution, un wc indépendant, trois chambres dont une avec un dressing et une salle d'eau attenante, une salle de bain, un escalier vers le sous-sol, - au sous sol : un palier, une salle de sport. **Un garage extérieur** de 19,25 m². Le terrain est clôturé. Sise à LA COLLE SUR LOUP (06480), 240 Chemin des Caillades, cadastrée section BD, numéro 222 pour 10 a 16 ca.

OCCUPATION : Lors de la revente sur surenchère du 19 septembre 2024, les biens étaient occupés

par la
en qualité de locataire en vertu d'un bail de six ans, en date du 15/01/2022 et renouvelable par tacite reconduction. Le loyer annuel, au moment de la signature du bail, était de 6.000 € et de 100 € forfaitaire pour électricité, eau et chauffage. Les adjudicataires potentiels sont invités à vérifier les conditions d'occupation lors des visites.

Mise à prix : 150.000 €

Avec faculté de baisse par quarts en cas d'enchères désertes - Jusqu'à adjudication

Consignation pour enchérir de 10 % de la mise à prix avec un minimum de 3.000 €. Le chèque de banque de consignation est établi à l'ordre de Monsieur le Bâtonnier Ordre Avocats de Grasse. Le Cahier des Conditions de Vente n°23/135 du 20/10/2023 peut être consulté au Tribunal Judiciaire de GRASSE, chez Maître DRAILLARD (BR 191026) ou sur le site internet www.draillard.net ou www.avoventes.fr

Les enchères ne peuvent être portées que par un Avocat postulant inscrit au Barreau de GRASSE.

Visites

SELARL DELTEL - GENTRIC-GIORDANENGO (Tél. 04.93.39.07.36)

Mardi 22 septembre 2026 de 14h à 15h - Mardi 29 septembre 2026 de 14h à 15h